

# URGENT : Collègues des PGIS Matmut, vos témoignages sont essentiels.

Le 16 janvier 2024



Lors de l'audience des référés, le Tribunal s'est déclaré incompetent pour rendre une décision en référé. FO a interjeté appel. Mais pour avoir toutes les chances de gagner le procès en appel, nous avons besoin de vos témoignages avant le 31 janvier.

## Une décision temporaire rejetant le critère de l'urgence.

Le juge des référés a rendu son ordonnance en décembre 2024 et la juridiction des référés estime que l'affaire doit être renvoyée devant les juges du fond (procédure classique, sans urgence).

FO Matmut a interjeté appel de la décision puisque nous maintenons que cette nouvelle réorganisation désorganise dès à présent votre activité et a un impact sur votre vie privée. Pour FO Matmut, il y a urgence puisque vos conditions de travail et votre santé se dégradent.

## Vos témoignages sont essentiels pour gagner.

Le juge des référés relève cependant que nous n'apportons pas de témoignages des salariés.

Alors si vous nous avez indiqué oralement les problématiques liées à cette réorganisation, nous avons besoin de témoignages écrits de votre part.

Idéalement, il faut des témoignages avec votre nom et votre prénom ainsi que votre lieu de travail. Ces témoignages seront anonymisés avant d'être versés au dossier présenté devant le juge.

**Dans tous les cas, la Matmut ou l'avocat de la Matmut n'auront JAMAIS accès aux identités des témoins, car nous vous protégeons.**

Cependant, nous avons conscience de la réserve de certains d'entre-vous. Nous acceptons aussi les témoignages anonymes.

Pour vous aider à commencer votre témoignage, voici quelques questions auxquelles vous pouvez répondre :

- Comment vivez-vous la réorganisation ?
- Arrivez-vous à faire face à votre charge de travail ?
- Arrivez-vous à vous concentrer sur chaque tâche depuis la nouvelle planification ?
- La nouvelle planification a-t-elle une incidence sur votre mode de transport ? Avez-vous plus de bouchons ? Rentrez-vous plus tard le soir chez vous ? Votre temps de route a-t-il augmenté ?
- L'augmentation des contraintes impacte t-elle votre organisation ? Quelle répercussion sur votre travail et/ou votre vie privée ?
- Avez-vous constaté une augmentation du temps passé au téléphone ? Quelle est la place du téléphone dans votre travail ?
- Votre stock de dossiers a-t-il diminué ?
- Faites-vous des heures en plus ?
- Cette réorganisation a-t-elle un impact sur votre santé ?
- Avez-vous une fatigue mentale ?

Collègues, c'est ensemble que nous pouvons améliorer vos conditions de travail. C'est le moment de témoigner en nous adressant vos témoignages à [contact@fo-matmut.org](mailto:contact@fo-matmut.org) **au plus tard jusqu'au 31 janvier dernier délai.**

Pour plus d'informations sur cette démarche, vous pouvez contacter Michel Lemaire (MPJ, élu au CSE) ou Martine Pichon (PGIS, RSS FO Matmut) [depuis notre site](#). Merci pour votre aide.

C'est uniquement ensemble et unis que nous pouvons changer vos conditions de travail.

**FO·MATMUT. la Force syndicale des salariés Matmut.**



FO·MATMUT

La Lettre d'information

